

Dossier de présentation

Les Plumes de l'imaginaire

Prix Pyrélion Étudiant 2027

Ouvert aux collégiens et lycéens de Nouvelle-Aquitaine

PYRÉLION

www.pyrelion.fr

Un concours pour révéler les auteurs de demain

L'imaginaire est un formidable terrain d'expression. Il invite à explorer d'autres mondes, à questionner le nôtre et à développer une créativité sans limite. À travers la fantasy, le fantastique et la science-fiction, les jeunes auteurs apprennent à construire un récit, à créer des personnages, à imaginer des univers cohérents et à donner vie à leurs idées.

C'est dans cet esprit que les Éditions Pyrélion, maison d'édition indépendante spécialisée dans les littératures de l'imaginaire et basée à Angoulême, lancent Les Plumes de l'Imaginaire, un concours régional de nouvelles destiné aux collégiens et lycéens de Nouvelle-Aquitaine.

Au-delà de la compétition, cette initiative a pour vocation de faire découvrir aux élèves le plaisir d'écrire, de valoriser leur créativité et de leur offrir une véritable expérience éditoriale.

Les textes lauréats seront sélectionnés par un jury composé de professionnels du livre et publiés dans un recueil collectif édité par les Éditions Pyrélion. Chaque auteur récompensé recevra un exemplaire de l'ouvrage, tandis que son établissement scolaire en recevra également un afin de conserver une trace de cette réussite collective.

Un projet pédagogique au service des élèves

Ce concours permet notamment de :
- développer les compétences d'écriture et de narration ;
stimuler l'imagination et la créativité ;
encourager la lecture des littératures de l'imaginaire ;
faire découvrir les différentes étapes de la création d'un livre ;
valoriser le travail des élèves grâce à une publication professionnelle.

Chaque établissement est libre d'intégrer ce projet dans ses activités pédagogiques, au sein des cours de français, du CDI, d'un club lecture, d'un atelier d'écriture ou de toute autre action culturelle menée durant l'année scolaire.

À qui s’adresse le concours ?

Le concours est gratuit et ouvert à tous les collégiens et lycéens de Nouvelle-Aquitaine.

Les élèves peuvent participer individuellement ou à plusieurs autour d’une même nouvelle. Les établissements et enseignants peuvent également procéder à des inscriptions groupées afin d’inscrire plusieurs élèves et de transmettre plusieurs nouvelles en une seule démarche.

Inscriptions et dépôt des nouvelles : www.plumesdelimaginaire.fr

Les nouvelles proposées devront appartenir à l’un des trois grands genres des littératures de l’imaginaire :

Fantasy : mondes imaginaires, magie, créatures fantastiques, quêtes héroïques…
Fantastique : l’irruption de l’étrange dans notre réalité, le mystère, le surnaturel…
Science-fiction : exploration du futur, des sciences, de l’espace, des technologies ou des sociétés imaginées.

Aucun niveau d’expérience n’est attendu. Le concours s’adresse aussi bien aux jeunes auteurs qui écrivent déjà qu’à celles et ceux qui souhaitent se lancer dans leur première aventure littéraire.

L’essentiel est de raconter une histoire originale, de laisser libre cours à son imagination et de prendre plaisir à écrire.

Le déroulement

Octobre 2026 : Ouverture des inscriptions et des soumissions
Janvier 2027 : Clôture des soumissions
Février – Mars 2027 : Délibérations du jury
Avril 2027 : Annonce des résultats
Printemps 2027 : Publication du recueil

Des récompenses qui donnent vie aux histoires

Participer aux Plumes de l'Imaginaire, c'est vivre une expérience unique : celle de voir son texte rejoindre les pages d'un véritable livre.

Les lauréats ne remportent pas seulement un prix, ils deviennent des auteurs publiés au sein d'un recueil édité par les Éditions Pyrélion, aux côtés des autres textes sélectionnés par le jury.

Les récompenses

- Une publication professionnelle

Les nouvelles lauréates seront réunies dans un recueil publié par les Éditions Pyrélion. Les textes bénéficieront d'un véritable travail éditorial afin d'offrir aux jeunes auteurs une expérience au plus près des conditions de publication professionnelles.

- Un exemplaire offert aux auteurs

Chaque lauréat recevra gratuitement un exemplaire du recueil dans lequel figure sa nouvelle.

- Un exemplaire pour l'établissement

Le collège ou le lycée de chaque auteur récompensé recevra également un exemplaire destiné au CDI ou à la bibliothèque de l'établissement, afin de valoriser le travail de ses élèves.

- Une reconnaissance valorisante

Être publié constitue une récompense durable. Cette première expérience éditoriale peut devenir une véritable source de fierté, encourager les élèves à poursuivre leurs projets d'écriture et valoriser leur

Les éditions Pyrélion

Fondées avec la volonté de défendre une édition exigeante et passionnée, les Éditions Pyrélion sont une maison d'édition indépendante basée à Angoulême, ville emblématique de la création et de la narration. Spécialisées dans les littératures de l'imaginaire, elles publient des romans de fantasy, de fantastique, de science-fiction, de dark fantasy et de romantasy, en privilégiant avant tout la qualité des œuvres et l'accompagnement des auteurs.

Chaque manuscrit reçu est lu avec attention par un comité de lecture impliqué. Seuls les projets qui suscitent une véritable adhésion rejoignent le catalogue de la maison, garantissant un suivi éditorial rigoureux et une fabrication soignée. Cette exigence reflète une conviction simple : offrir aux lecteurs des univers forts, originaux et porteurs d'émotions.

À travers Les Plumes de l'Imaginaire, les Éditions Pyrélion souhaitent transmettre cette même passion aux jeunes générations. Ce concours a pour ambition de révéler de nouveaux talents, de faire découvrir le plaisir de l'écriture et d'offrir à des collégiens et lycéens une première expérience de publication dans des conditions professionnelles.

Aujourd'hui, le catalogue des Éditions Pyrélion rassemble des auteurs français et des univers variés, de la fantasy épique à la science-fiction, en passant par le fantastique et la dark fantasy. Cette diversité témoigne d'une même ambition : faire de l'imagination un véritable territoire de création, d'émotion et de découverte.

Règlement du concours

Article 1 – Objet

Les Éditions Pyrélion organisent le concours d'écriture « Les Plumes de l'Imaginaire », destiné aux collégiens et lycéens de Nouvelle-Aquitaine.

Le concours a pour objectif de promouvoir la lecture, l'écriture et la créativité à travers les littératures de l'imaginaire : fantasy, fantastique et science-fiction.

Article 2 – Organisateur

Le concours est organisé par les Éditions Pyrélion, maison d'édition spécialisée dans les littératures de l'imaginaire.

Article 3 – Conditions de participation

Le concours est gratuit.

Il est ouvert à tous les collégiens et lycéens régulièrement inscrits dans un établissement scolaire situé en Nouvelle-Aquitaine au cours de l'année scolaire 2026-2027.

La participation peut être individuelle ou collective. Une nouvelle peut ainsi être écrite par un seul élève ou conjointement par plusieurs élèves.

Les inscriptions peuvent être réalisées individuellement ou de manière groupée par un établissement scolaire, un enseignant, un professeur documentaliste ou tout autre membre habilité de l'équipe éducative. Elles se feront sur : www.plumesdelimaginaire.fr

Dans le cadre d'une inscription groupée, un même référent peut inscrire plusieurs élèves et déposer plusieurs nouvelles en une seule démarche.

Les participants mineurs doivent disposer de l'autorisation de leur représentant légal.

Article 4 – Œuvres admises

Chaque participant peut contribuer à une seule nouvelle, individuellement ou collectivement.

Lorsqu'une nouvelle est écrite collectivement, l'ensemble des coauteurs doit être identifié lors de l'inscription. Tous les coauteurs sont considérés comme participants au concours et doivent respecter les conditions prévues par le présent règlement.

Une œuvre collective est évaluée dans les mêmes conditions qu'une œuvre individuelle et constitue une seule candidature.
La nouvelle devra :
être rédigée en langue française ;
appartenir à l'un des genres suivants : Fantasy ; Fantastique ; Science-fiction ; être entièrement originale ; ne jamais avoir été publiée, éditée ou autoéditée ;
ne pas avoir été récompensée dans un autre concours; ne pas avoir été rédigée par de l'intelligence artificielle.

Toute œuvre contenant des propos contraires à la loi, discriminatoires, diffamatoires ou portant atteinte aux droits d'un tiers pourra être écartée.

Article 5 – Format des nouvelles

Format du fichier : Word (.doc/.docx) ou PDF (.pdf)
• Longueur maximale : 20 000 signes, espaces compris
• Police recommandée : Times New Roman ou Arial, taille 12, in
terligne 1,5
• Langue : français

Article 6 – Calendrier
Ouverture des candidatures : 5 octobre 2026
Clôture des candidatures : 11 janvier 2027
Délibérations du jury : février à mars 2027
Annonce des résultats : 19 avril 2027
Publication du recueil : printemps 2027

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce calendrier en cas de nécessité.

Article 7 – Le jury

Les textes seront examinés anonymement par un jury composé notamment :

d'auteurs ;
de professionnels du livre ;
de membres des Éditions Pyrélion.

Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Article 8 – Critères d'évaluation

Les nouvelles seront évaluées notamment selon :
l'originalité ;
la qualité de l'écriture ;
la maîtrise de la langue française ;
la construction du récit ;
la cohérence de l'univers proposé ;
l'intérêt de l'intrigue.

Article 9 – Récompenses

Les nouvelles sélectionnées seront publiées dans un recueil édité par les Éditions Pyrélion. Chaque auteur ou coauteur d'une nouvelle lauréate recevra gratuitement un exemplaire de l'ouvrage.

Chaque établissement scolaire dont au moins un élève est récompensé recevra également un exemplaire destiné à son CDI ou à sa bibliothèque. Dans le cas d'une œuvre collective, l'ensemble des élèves ayant participé à son écriture seront considérés comme coauteurs de la nouvelle et seront mentionnés comme tels dans le recueil.

Article 10 – Publication

Les auteurs des nouvelles retenues autorisent les Éditions Pyrélion à publier leur texte dans le recueil réalisé dans le cadre du concours.
Cette autorisation est consentie exclusivement pour cette publication.
Les auteurs conservent l'intégralité de leurs droits sur leur œuvre.

Toute réutilisation ultérieure par les Éditions Pyrélion fera l'objet d'un accord spécifique avec l'auteur et, pour les participants mineurs, avec leur représentant légal.

Article 11 – Propriété intellectuelle

Chaque participant garantit être l'auteur ou l'un des coauteurs de la nouvelle présentée.

Dans le cas d'une œuvre collective, les participants déclarent avoir réalisé conjointement la nouvelle et reconnaissent la qualité de coauteur de chacun des participants déclarés lors de l'inscription.

En cas de plagiat ou d'atteinte aux droits d'un tiers, la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée.

Article 12 – Données personnelles

Les informations recueillies sont exclusivement destinées à l'organisation du concours. Elles ne seront ni vendues ni transmises à des tiers en dehors des besoins liés au concours.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 13 – Responsabilité

Les Éditions Pyrélion ne pourront être tenues responsables en cas de perte de fichiers, de problème technique, de force majeure ou de toute circonstance indépendante de leur volonté entraînant une modification, un report ou une annulation du concours.

Article 14 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions du règlement pourra être refusé.

Article 15 – Litiges

Le présent règlement est soumis au droit français. Tout différend relatif à son interprétation ou à son exécution relèvera de la compétence des juridictions françaises.

Contact

Thibaut HERNANDEZ
06 45 46 31 16
t.hernandez@amh-communication.com